



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction départementale
des territoires de la Sarthe**

PREFECTURE DE LA SARTHE

*Service Eau Environnement
Unité Eau-Pêche*

ACTIVITES ET TRAVAUX SUR COURS D'EAU ET/OU FOSSES

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVIS PREALABLE

NOTICE D'INFORMATION

Objectifs du formulaire

Ce document ne vaut pas accord du Service en charge de la Police de l'Eau.

Il a pour but de fournir un minimum d'information au service instructeur afin de l'orienter dans son avis concernant la soumission ou non du projet à une procédure en application de la législation sur l'eau.

Les travaux objets de cette demande ne peuvent en aucun cas être entrepris avant accord du Service en charge de la Police de l'eau.

Cet accord, ou refus au vu de la réglementation en vigueur, se fera par courrier après étude de ce formulaire ou après instruction d'un dossier complet de déclaration ou d'autorisation si l'opération le nécessite.

Des prescriptions complémentaires pourront être imposées au demandeur.

Afin d'évaluer les incidences du projet sur le milieu naturel, des agents commissionnés pourront être amenés à se rendre sur place même en l'absence du demandeur.

Composition de la demande d'avis :

- **le formulaire de demande d'avis décrivant les travaux envisagés, ci-joint**
- **un plan de situation au 1/25 000ème avec localisation (flèche ou cercle)**
- **un extrait de plan cadastral situant les travaux (linéaire tracé)**
- **un schéma de coupe côté (en travers et/ou en long)**
- **(éventuellement des photos du site du projet)**

IMPORTANT :

Toute demande incomplète ne sera pas instruite.

La responsabilité du demandeur et de l'entreprise est conjointement engagée pour toute pollution ou travaux irrégulièrement réalisés dans le lit d'un cours d'eau.

Ce dossier doit être adressé à :

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE
Service Eau Environnement – Unité Eau-Pêche
19 Boulevard Paixkans CS 10013
72042 Le Mans Cedex 9**